

<http://www.ayn.fr/spip.php?article481>



17 février 2015, Conseil Municipal

- Démocratie locale - Conseil Municipal - Séances du Conseil Municipal -



Publication date: mardi 17 février 2015

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

L'an 2015, le mardi 17 février

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique.

En présence de :

Suzanne BIESSY, Serge DECHANDON, Alain GUICHERD, Nathalie GUICHERD, Jean-Charles MARCEL, Éric POBEL, François RIGAUD, Christophe VEUILLET.

Excusés : Sandra FRANCONY, ayant donné pouvoir à Frédéric TOUIHRAT

Absents : Christophe BELLEMIN-NOËL

Formant majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Christophe VEUILLET a été élu secrétaire.

1- Loyer appartement Cure Centre

Le Maire expose

- Les locataires actuels de l'appartement Cure Centre ont fait connaître leur intention de quitter ce logement à la date du 31 mars 2015
- Le garage correspondant n'est actuellement pas loué
- Le changement de locataire permet de revaloriser le loyer de cet appartement et de fixer un loyer pour le garage

Pris connaissance,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide

- de fixer le montant du loyer mensuel de l'appartement Cure Centre à 450 Euros à compter de la signature du prochain bail
- de fixer le montant du loyer mensuel du garage à 66 Euros à compter de la signature du prochain bail

Pour	Contre	Abstentions
10	0	0

QUESTIONS DIVERSES

Étude sur le regroupement des Communautés de Communes - Étude commandée à l'ASADAC

Le Conseil échange sur le cahier des charges de l'étude proposé par l'ASADAC et soumis au Conseil Communautaire. Il s'interroge sur les modalités d'association des Conseils Communautaires à la démarche, ainsi que

sur l'urgence de l'étude.

Fin de séance : 21h40